

## REGLEMENT PARTICULIER

- Artile 1 :** La compétition est placée sous l'autorité du Juge-Arbitre, monsieur Jean-Noël Bourdenet
- Artile 2 :** Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés au 12 mai 2017 à la FFBad à partir de la catégorie d'âge Minime et classés au plus D8 dans la discipline d'inscription.
- Artile 3 :** Chaque joueur s'inscrivant au tournoi s'engage à scorer un ou plusieurs matchs de Badminton Sport Adapté organisés conjointement.
- Artile 4 :** Le tournoi propose 2 tableaux (DH-DD) découpés en séries constituées en fonction des CPPH (ou des moyennes des paires) au jour du tirage au sort, afin d'optimiser le nombre de matchs par joueur tout en tentant de respecter au mieux les niveaux des joueurs.  
Tous les tableaux se dérouleront en poules unique de 4, 5 ou 6 paires.
- Artile 5 :** Le nombre maximum d'inscrits est de 340 paires. La sélection se fera sur la date de réception des inscriptions (sous réserve du paiement effectif des droits d'engagements).
- Artile 6 :** Le nombre de tableau est limité à 1 par joueur. Les joueurs à la recherche d'un partenaire ont la possibilité de s'inscrire « au choix ».
- Artile 7 :** La date limite d'inscription est fixée au Dimanche 14 mai.  
**Le tirage au sort est fixé à partir du dimanche 14 mai** sur la base du CPPH du 5 mai.
- Artile 8 :** Le montant des droits d'engagement est fixé à 8€ pour un tableau. Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort sans justificatif.
- Artile 9 :** Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription par club et le paiement par chèque à envoyer :  
Chez Jean-Noël Bourdenet 4 impasse des tuileries 25110 Grosbois ou virement à  
RIB : 10278 08160 00051071945 12 / IBAN : FR76 1027 8081 6000 0510 7194 512 / BIC : CMCIFR2A  
Un seul paiement par club, aucune inscription individuelle ne sera acceptée.
- Artile 10 :** Les volants seront en plume et à la charge des joueurs, partage. En cas de litige, le volant retenu sera le volant officiel du tournoi : RSL garde 3 vitesse 77.  
Aucun match ne sera autorisé à se dérouler en volant plastique.
- Artile 11 :** La compétition se déroule en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra à tout moment demander un arbitre au juge-arbitre qui accédera à cette demande s'il la juge nécessaire.  
Suivant la disponibilité d'arbitres officiels dans la salle, les phases finales seront arbitrées.
- Artile 12 :** Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes.
- Artile 13 :** Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.  
Il devra obligatoirement commencer par le test des volants.
- Artile 14 :** Tout volant touchant une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » au service et en cours de jeu.
- Artile 15 :** Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.
- Artile 16 :** Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être éliminé, passé un délai de 10 minutes.
- Artile 17 :** Les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi.
- Artile 18 :** Tout joueur forfait avant la compétition devra en informer rapidement l'organisateur par téléphone et le justifier (certificat de travail, médical...) dans un délai de 5 jours maximum après la compétition, par mail à [cra@lbfcbad.fr](mailto:cra@lbfcbad.fr) ou par courrier à Ligue de Bourgogne Franche-Comté de badminton, 4 impasse Jean PERRIN 21300 CHENOVE sous peine des sanctions prévues.
- Artile 19 :** Tout joueur s'inscrivant à la compétition accepte tacitement le règlement.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre participation.

**Bon tournoi !!!**